L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

JEUDI MATIN, 8 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

PAR ALFRED DE BRÉHAT.

DEUXIEME PARTIE.

LES ENFANS VOLÉS.

PAR OCTAVE FÉRÉ.

XVIII—Suite.

LA LUTTE.

A cette attaque déloyale, Léonard, perdant l'équilibre, tomba sur le côté; mais aussitôt il voulut se relever, et il était déjà sur un genou, solidement appuyé, lorsque le molosse, que semblaient achever de griser les clameurs et les protestations de la foule révoltée, voulut redoubler.

Le jeune homme heureusement l'attendait, et il en résulta une prise corps à corps, dans laquelle c'était à qui étoufferait l'autre. Finalement, après s'être entrelacés, débattus, roulés, étreints avec fureur, ce fut Goulard qui, à bout d'haleine le premier, se trouva renversé sous le genou de son adversaire. Celui-ci le tenait à la gorge et lui serrait le cou dans la main.

Goulard exhala un ranquement qu'on aurait cru sortir de la poitrine d'un tigre blessé.

—Unes à ma merci, meurtrier!.... prononça son adversaire.

—Tonnerre!....... massacre!.... voulut dire le scélérat; mais l'étreinte terrible se resserrait, et les syllabes s'arrêtaient inarticulées.

—Tu vas mourir!.... dit Léonard de son ton austère.

Le molosse essaya encore de se débattre, ses membres se tordirent comme des tronçons de serpent, mais le souffle lui manquait: ce genou sur sa poitrine, cette main sur sa gorge le maintenaient dans sa position humiliante et critique. L'intérêt seul de la conservation lui restait encore. Il se sentit à la merci d'un ennemi exercé, et râla avec rage en rassemblant son dernier effort.

—Grâce!....

—A une condition, répondit Léonard à son oreille.

—Que veux-tu!....

—Le nom de l'homme avec qui tu étais dans la nuit du 18 décembre.

Cette date et ce souvenir conservaient seuls au monde le privilége d'assouplir cette brute.

—Ah! dit-il, toi aussi, tu sais!......

—Le nom! murmura Léonard en appesantissant sa main.

—Eh bien! oui.... mais j'étouffe....

—Le nom!.... répéta le jeune homme.

—Saint-Vallier!.... proféra le bandit.

—Bien; et maintenant, un nom encore, celui de l'homme qui t'a payé pour me tuer!

Goulard s'agita, cherchant à se soustraire à l'étau qui lui pressait la gorge, comprenant de nouveau que c'était chose impossible, à cette seconde question.

—Saint-Vallier, répondit-il pour la seconde fois.

Le jeune athlète regarda le ciel d'une façon profonde et éloquente, puis il prononça énergiquement ce seul mot: Va!

Sans se soucier des acclamations ni des rappels des spectateurs, détendant ses bras, il lâcha son ennemi, se releva et regagna l'abri du rideau, où il reprit ses vêtements.

Et comme Asperginos, démoralisé par ce résultat inattendu voulait le complimenter en lui remettant sa part de la recette,

—Ne te mets pas en frais d'éloquence, lui dit-il, tu voulais me faire assassiner, je te laisse ta femme, nous sommes quittes.

XIX.

LE SPECTRE.

Il est une de nos héroïnes dont la gracieuse et sympathique physionomie, un peu négligée dans nos derniers chapitres, nous rappelle absolument. C'est Valentine de Saint-Vallier.

Celle-ci non plus n'était pas heureuse, et pendant que son existence se passait à soulager les malheurs d'autrui, les siennes se multipliaient et formaient autour d'elle un réseau qu'elle ne devait cependant apercevoir qu'au moment où elle s'y trouverait inextricablement enlacée.

A cette âme aimante, à ce cœur ardent et généreux, à cette nature dévouée, le sort avait donné l'indigne mari que nous connaissons, et qu'elle même commençait, hélas! à connaître, après avoir longtemps résisté à l'évidence.

Froissée dans ses délicatesses, blessée dans toutes les fibres de son être, Valentine, cette fleur exquise, tombée aux mains les plus profanes, s'était retirée en elle-même, et, trop fière pour se plaindre, elle supportait avec une apparente indifférence les outrages faits à l'épouse, les injures faites à la femme.

Elle avait, par une sage prévoyance, été mariée sous un régime qui ne permettait pas au baron de disposer de sa fortune, et cela était aussi heureux pour l'un que pour l'autre, car il était homme à la dissiper comme il avait fait de la sienne propre, et en ruinant sa femme, il aurait tari lui-même la large part qu'il prélevait sur ses revenus.

Ajoutons aussi que ce n'était pas sa faute si Valentine n'avait pas cédé à ses efforts répétés pour l'amener à aliéner successivement ses biens. Abandonnée à elle seule, elle n'eût probablement pas résisté, mais elle avait depuis longtemps pris pour conseil le vieux comte de Larsay, à la rigidité et à la droiture duquel Saint-Vallier savait qu'il ne fallait pas se heurter.

Si jamais il se trouvait une occasion de faire une brèche à cette fortune, ce ne pouvait être que par quelqu'une de ces roueries ténébreuses que Saint-Vallier avait le talent de fomenter. Mais rien n'apparaissait à l'horizon, lorsque nous sommes entrés en connaissance avec lui.

Nous avons suivi depuis l'éclosion dans cette âme affectueuse et refoulée d'une affection qui d'abord s'ignorait elle-même, puis qui, se dévoilant à son insu longtemps encore, finit par envahir cette âme que rien ne prémunissait.

Ce n'était pas pour un être vulgaire que ce cœur d'élite avait parlé. Lucien Muldorff était l'une si noble affection, et lorsque tous deux reconnurent qu'ils s'étaient laissé enchaîner par des liens si charmants, ils s'aperçurent avec un effroi mêlé d'amertume qu'ils ne pouvaient plus les briser qu'en y laissant chacun la plus chère partie de leurs illusions, de leur jeunesse, de leur bonheur.

L'amour est un sentiment étrange qui s'affermit et s'émousse par la satisfaction et la facilité, et s'alimente par les difficultés; les obstacles l'exaltent.

Il n'est donc pas téméraire de supposer que les précautions auxquelles Valentine et Lucien durent recourir pour se rencontrer, parfois à la dérobée furtivement, souvent en présence d'étrangers, d'indifférents, contribuaient à exciter cette attraction qui les portait l'un vers l'autre.

Lucien, enivré par le charme, se laissait aller sur la pente, sans songer, les yeux fermés, se complaisant dans son rêve, et n'appréhendant qu'une seule chose, c'est qu'on le réveillât.

Valentine se tourmentait davantage; sa position était toute différente, et surtout sa tendresse pour ce loyal et courageux jeune homme s'étendait avec une rare clairvoyance sur tout ce qui le touchait dans le présent et pour l'avenir.

Ce qui intéressait à ses travaux si bravement suivis, à sa gêne si stoïquement combattue par le labeur surhumain, à sa fortune à venir enfin. Elle voulait qu'il devînt une gloire, et un de ces sujets constans et préférés de ses contemporains d'être la fée bienfaisante, de bâtir qui consolide sa fortune et sa réputation.

Hors de là vie isolée qu'elle ménait dans son ménage ne justifiait-elle pas cette affection toute contemplative?

Mais ne cherchons pas de palliatifs ni de faux-fuyans, et après avoir plaidé les circonstances atténuantes en faveur d'un sentiment qui ne faisait que grandir et grandissait tous les jours, à l'époque où l'entrée de Léquard blessé chez maître Portin facilita de nouvelles rencontres entre la jeune baronne et l'étudiant, disons-le franchement, cela s'appelle jouer avec le feu,—et à ce jeu, l'on finit toujours par se brûler.

Ces pauvres amoureux, ils sont tous les mêmes, d'ailleurs, s'imaginant que Dieu seul connaît leur secret, ne pouvant se résigner à croire qu'ils avaient des yeux inquiets, jaloux ou malveillants, capables de surprendre une passion dont les flammes mystérieuses éclatent dans leurs regards, illuminent leurs traits, modifient l'inflexion de leur voix, impriment à leurs moindres mouvemens une animation nouvelle. Ils ne parlent pas, c'est vrai, mais tout parle chez eux, et dans leur atmosphère le printemps éclate ses grands hymnes de triomphe et d'exultance.

Oh! la chose difficile à cacher que l'amour à vingt ans!

Voilà pourquoi, voilà comment ni Lucien, ni Valentine, en côtoyant ce paradis, qui leur présentait ces avenues grandes ouvertes, sans que la délicatesse de l'un et la pudeur de l'autre se décidassent à les franchir, voilà pourquoi, voilà comment ils côtoyaient ainsi l'abîme, ne remarquant rien, hors de ce qui était de leur cœur, et ne s'étonnant même pas des facilités singulières que trouvaient leurs rencontres, de l'isolement où s'écoulaient leurs tête à tête, que rien ne venait contrarier ni gêner!

Oh! les amoureux! les imprudents!.... Ils allaient toujours, ne regardant que du côté où était le paradis, et ne s'apercevant pas que de l'autre se creusait un abîme qui s'élargissait à mesure qu'ils avançaient.

Valentine ne connaissait d'ailleurs jusque-là que bien imparfaitement l'homme auquel elle avait le malheur d'appartenir. Le baron de Saint-Vallier affectait dans ses rapports avec elle un ton plein d'urbanité et d'égards. Sa politesse était irréprochable, il avait même des procédés d'une certaine galanterie, et quoique les relations intimes n'eussent duré qu'un instant, il avait à l'occasion envoyer à sa femme des fleurs, quelques bijoux, et la conduire au théâtre et dans le monde.

C'était tout, d'ailleurs, et il s'acquittait ainsi à sa manière, de la rançon qu'il prélevait, nous venons de le dire, sur ses revenus, dont elle faisait, quant au surplus, le plus noble et le plus généreux usage.

Elle avait le cœur trop bien placé, l'âme trop haute pour lui adresser jamais un reproche ou une allusion à ses scandaleuses aventures de cercles et de coulisses, et s'il lui arrivait de le croiser à la promenade ou au bois faisant cortége à quelque Phryné du jour, elle avait toujours l'air de ne pas l'avoir vu.

Mais enfin les douleurs les plus cachées sont les plus poignantes aussi, et comme elle était d'une essence trop supérieure pour ne pas sentir ce qu'elle valait, en se voyant délaissée pour des créatures indignes, son apparente indifférence cachait bien des amertumes.

Qu'eût-elle donc éprouvé, si, alors qu'elle [illegible] ses dépens de ses plus [illegible] les [illegible] l'honneur de cet homme, elle eût plongé au fond de l'abjection où il se traînait?

Ce n'est pas qu'elle n'eût éprouvé certaines [illegible] pressentiments ou réalités; — ne [illegible], par exemple, à entraîner Jean de [illegible] dans la vie ruineuse du jeu et des [illegible]—pas un soupçon, toujours [illegible] horreur, mais toujours repoussant, [illegible] sur le seuil de la demeure [illegible] la prétendue courtisée en [illegible] de l'honneur, [illegible] voix surtout l'avaient [illegible]

[illegible] donc le bandeau qui se déchirait sous ses yeux, lorsqu'au milieu des [illegible] poignantes d'Annette Aubry, celle-ci, [illegible] par l'aspect du baron, dressa vers lui [illegible] frémissant ou le dénonçant par ce geste [illegible] et sublime comme l'auteur de ses [illegible] odieux dirigés contre elle.

[illegible] d'infâme où était descendu cet [illegible] le front ne rougit plus, l'impudence et [illegible] sont devenues une seconde nature.

[illegible] affaire d'ailleurs! A deux fins [illegible] à quelle condition si infâme, qu'il se [illegible] de la faire rentrer sous terre en [illegible] source! l'autre, contre laquelle il [illegible] faire acte de domination et d'exécuteur.

[illegible] pas assurément qu'il n'éprouvât une [illegible] désagréable de cette entrevue de [illegible] dont il avait tant d'intérêt à [illegible] la rencontre; nous voulons seulement [illegible] comment il en fut moins confondu qu'un autre, à ce point que sa première émotion surmontée, il profita de l'émoi poignant où elles étaient elles-mêmes pour faire tête à l'orage.

Le cri déchirant et le geste d'Annette Aubry auraient suffi pour lui indiquer, si le doute eût été possible, que l'entretien roulait sur lui. Il se trompa cependant sur un point.

—Ah! ah! fit-il avec un rire faux et contraint, je comprends......

—Que comprenez-vous, monsieur? demanda avec une dignité glaciale Mme de Saint-Vallier, en se plaçant entre la jeune fille terrifiée et lui.

—Une chose bien simple et digne d'une héroïne de roman, c'est que mademoiselle est venue raconter à madame de Saint-Vallier quelques histoires singulièrement dénaturées au sujet de son mari.

Mais ici, avec cette dignité et cette énergie puissantes qui appartiennent à son caractère et qui devaient se fortifier par le moral au-dessus de son humble condition sociale, Annette, ménageant au spectacle que la baronne lui faisait de son corps, fit un pas en avant, et d'une voix où se peignait plus d'indignation que de trouble,

—Vous vous trompez, monsieur, dit-elle. Je ne pratique pas la dénonciation, et en faisant à la plus vertueuse et à la plus généreuse des femmes la confidence de mes propres malheurs, j'ignorais encore votre nom.......

—Vous! ah! ceci est audacieux.......

—C'est votre laquais qui me l'a révélé en vous annonçant; autrement je ne serais pas venue, pour la satisfaction de me venger d'indignités que je méprise, troubler la tranquillité d'une femme que je révère.

Valentine attira la jeune fille à elle et l'embrassa avec attendrissement.

—Cette enfant dit vrai, monsieur, reprit-elle à son tour, c'est le hasard, c'est la Providence plutôt qui a conduit tout ceci.... Et maintenant vous devez comprendre ce qu'il nous reste à faire à tous deux.

En achevant ces mots, elle passa un bras autour de la taille de la jeune fille, et se disposa à s'éloigner avec elle, par la porte qui faisait face à celle devant laquelle le baron se trouvait encore.

Jusque là pourtant, il se contenait, et comprenant le désavantage que lui donnerait la colère, il refrenait impatiemment la rage qui le dévorait.

—Un moment! fit-il. Vous êtes pressée de me quitter, madame, et l'on dirait, en vérité, que tout ceci ne fait que hâter un dessein mûri, et que vous saisissez une occasion inattendue.

—Une occasion! répéta la baronne.

—Oui, celle d'une séparation complète entre nous.

—Qu'est-ce à dire? demanda-t-elle en pâlissant.

—Au fait, oui.... Puisque nous en sommes aux explications, autant vaut-il qu'elles soient franches et entières.

—Mais, monsieur, pour me parler ainsi!....

—Pour vous parler ainsi, madame, j'ai mes raisons.... et mes preuves....

Il appuya sur ce mot avec un sourire sardonique et menaçant qui fit luire l'émail de ses dents aiguës comme celles d'un loup cervier.

—Je ne cherchais pas mademoiselle, ajouta-t-il, et sa présence est au moins inutile pour ce que j'ai à vous dire encore.

Annette, dont la baronne tenait le bras, fit un mouvement pour sortir; mais Valentine, autant par fierté que pour éviter de se trouver seule avec son mari, la retint.

—Quelque chose que vous ayez à me dire, monsieur, fit-elle, je n'ai rien à craindre, et cette enfant est mon amie, elle peut rester.

—Votre amie!.... ricana-t-il de son ton le plus méprisant. Au fait, j'aime à croire qu'elle vous a raconté les choses à son avantage, et qu'elle ne vous a pas dit qu'après une belle résistance contre un homme qui ne lui plaisait pas, elle est devenue sans vergogne la maîtresse d'un autre.

—Ah!.... s'écria Annette frissonnante et les yeux égarés.

Il continua impétueux et sardonique:

—Du prince Mazikof, pardieu! qui, depuis hier, a déjà été vu quatre fois rodant à sa porte, et s'entretenant avec sa concierge.

—Ah! mais c'est abominable cela! Mais c'est odieux et lâche!.... Madame, madame, je vous jure!....

—Ne jurez pas, mon enfant, dit la baronne en la prenant entre ses bras et en essuyant ses larmes, ne jurez pas. Il n'y a qu'une personne ici digne de foi, et c'est vous.

—Heureux accord, ricana Saint-Vallier, sympathie touchante entre deux cœurs si bien faits pour s'entendre!

—Mais, monsieur, demanda Valentine, dont la lèvre se releva avec un frisson indigné, vous êtes donc venu dans l'unique dessein de m'outrager!

—Non, madame, j'ai tort, je viens pour autre chose, et ne vous en prenez qu'à vous-même et à la présence de cette.... jeune fille, si je suis sorti de mon caractère. Vous avez voulu qu'elle restât et qu'elle entendît, eh bien! je parlerai devant elle. Comme je le constatais tout à l'heure, vous êtes bien pressée, trop pressée d'accomplir une rupture, qui vous rendra la liberté de vos actions et l'emploi entier de vos biens.

—Je vous répète que j'ignore ce que vous voulez dire.

—Je crois être cependant suffisamment clair. Ce qu'il vous fallait, c'était un prétexte pour arriver à vos fins, en m'en laissant tout l'odieux, et en vous posant en victime opprimée et innocente aux yeux du monde. Eh bien! vous avez mal calculé, car si une réputation est exposée à sombrer dans cette tempête, il se pourrait bien que ce ne fût pas la mienne.

—Et de quoi osé-t-on m'accuser!

—Oh! personne encore n'élève la voix, car seul je possède la clef de votre duplicité, seul jusqu'ici je sais le nom de votre complice.

—Mon complice.... ah! vous êtes fou!

—Votre complice.... répéta-t-il en pesant sur chaque syllabe, et si je n'ai tué ni lui ni vous, si je n'ai pas fait usage des preuves de votre trahison, c'est qu'en vous punissant, je livrais aussi mon nom aux malignités du monde.

—Ah! s'écria la malheureuse femme, en se débattant dans le vide, tout cela est impossible, c'est un mauvais rêve...... une erreur de mes sens...... un égarement de mon esprit!

—Tout cela est réel, madame, vous le savez mieux que moi, et lorsque vous m'avez accueilli par vos violences de langage, je venais précisément, comprimant ma colère, vous proposer d'étouffer un scandale et de conclure sans bruit cette séparation que vous souhaitez.

—Séparation!.... scandale!.... Expliquez vous.... Que venez vous me demander enfin!

Il tira de sa poche deux papiers, l'un timbré et minuté, l'autre plié en forme de lettre. Il déposa le premier sur la table du milieu du salon, près d'une écritoire et dit:

(A continuer.)

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra,

Direction de M. Paul Alhaiza.

SAMEDI 10 NOVEMBRE.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE AU

Bénéfice de Mr. P. Alhaiza,

Composée de

Ouverture de FRA DIAVOLO, Musique de M. Auber.

REDEMPTION,

Pièce en cinq actes et un prologue, de M. OCTAVE FEUILLET.

Au 1me acte, intermède musical:

Les couplets de la Coupe (Galathée), Chantés par Mme CAMBIER.

Air de Jérusalem, Chanté par Mlle Hélène LEROUX.

PRIX DES PLACES.

Premières.......... $3
Parterre.......... 2
Troisièmes.......... 1

Les personnes qui désirent se procurer des billets à l'avance sont priées de s'adresser aux Bureaux du Contrôle du Théâtre de l'Opéra, tous les jours, de 10 heures à 4 heures, à partir du mercredi 31 octobre.

31 oct—jusq 8 nov

SALLE DE L'OPERA.

LUNDI 12 NOVEMBRE 1866.

Grand concert dramatique EN 3 PARTIES DONNÉ AU BÉNÉFICE DE

G. CURTO,

ASSISTÉ PAR

MR. FERNANDO, artiste baryton de Paris, MES. J. M. A. DAVIS, MLLE EMMA FAIREX, MLLES. J. R. E. E., L. C.,

Et un grand concours de ses amis amateurs.

Orchestre complet dirigé par Robert Meyer.

On peut se procurer des billets au bureau de location du théâtre de l'Opéra, au coin des rues Bourbon et Toulouse, de 10 à 3 heures, et au magasin de musique de M. Grunewald rue du Canal, No 127. 3nov

Théâtre d'Orléans.

JEUDI, 8 novembre 1866.

A la demande générale,

MARIE-JEANNE

OU LA FEMME DU PEUPLE,

Drame en 5 actes de Dennery et Mallian.

On commencera à 7 heures et demie.

Théâtre St-Charles.

Propriétaires....BEN DE BAR & E. EDDY.

Jeudi soir, 8 novembre,

Opéra—Représentation extra à la Nlle-Orléans de

CRISPINO E LA COMARE,

célèbre opéra comique, en 4 actes, des frères Ricci. Cet opéra a obtenu, hier soir, le plus grand succès et a été joué devant une magnifique chambrée.

VENDREDI, 9 novembre—Quatrième représentation de souscription

BALLO IN MASCHERA,

dans lequel figurent les trois PRIMA DONNA.

SAMEDI—Représentation (la seule) de LUCRETIA BORGIA. 8 nov

Académie de Musique,

Rue St-Charles, près le Commercial Place

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs

Représentation tous les soirs et le SAMEDI à midi.

SAMEDI, à Midi.

Les merveilleux FRERES HANLON, les premiers acrobates du monde.—La célèbre FAMILLE ZEGRIOT et la célèbre FAMILLE CARON, avec la troupe colossale de l'Académie. 4nov

Musée du Crescent City.

RUE ST-CHARLES, Nos 40 & 42.

[EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES.]

Ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 11 heures du soir.

R. W. Schaffer......................Directeur.

L'ÉDIFICE a été réparé et agrandi à des frais énormes expressément pour les curiosités qui doivent y être exposées.

Plus de dix mille curiosités, comprenant des animaux sauvages, des oiseaux, des poissons, des insectes, des minéraux, des tableaux, des costumes, des reliques de la révolution et des merveilles de toutes les parties du monde s'y trouvent.

LA GRANDE MÉNAGERIE D'AMÉS, composée de lions d'Afrique, de tigres, de léopards, de singes, oiseaux, &c., &c., sera exposée journellement au Musée. On y voit également des jongleurs et des artistes chinois. La troupe de la BELLE LOUISA et ses animaux ajoutent aux attraits du spectacle.

Entrée, 50 cents.—Enfants, 25 cents.

Le Musée du Crescent City s'ouvrira MERCREDI, 10 octobre. 3 oct

Grand Bal,

DONNÉ par la Société des Amis de la Gaîté, le samedi 10 novembre 1866, au bénéfice des victimes des inondations en France, dans la salle de la Société, rue Royale, 135.

DIRECTEURS:

X. Détroit, Theverot, Ch. Mangin, Narcisse de Lassalle, Ph. Forget, V. Bourdeau, J. Descamps, E. Logan.

COMMISSAIRES:

L. Gruber, L. Maillard, L. Moisin, L. Lebianc.

Prix d'Entrée............................$1.50

On trouvera des cartes d'entrée et des invitations pour dames, chez tous les directeurs et commissaires, chez M. Rivet, No 166, rue Royale, et au No 170 de la même rue. 4nov—5f

Grand Bal Paré et Masqué et régalia.

Sera donné par le "Conclave Francaise, V. O. des A. S. W. M." (dept sages,)

SAMEDI SOIR, 10 novembre 1866, au MECHANICS INSTITUTE.

—Directeurs—

Hon. J. T. Monroe,	L. Pilles,	L. Power,
J. Bernstein,	G. Beth,	E. de Lagarrigue,
A. B. Urbanson	M. Lister,	A. Bambula,
D. Bertrand,	A. Guenge,	A. Dorneset,
A. Gautrel,	F. Smith,	E. Abadie,

Commissaires.

M. Pons,	A. Olivé,	F. Domingues,
J. F. Oros,	F. Pujo,	F. Raill,
P. Roimopes,	Léon Lombert,	A. Thro.

Pour les invitations de dames, s'adresser à L. Power greffier de la Sous-Cour de District, au greffe.

Des propositions cachetées pour la buvette, le restaurant et le vestiaire, doivent être adressées à A. Pons, rue de la Vieille-Levée, No 251, jusqu'au 6 novembre 1866.

PRIX DU BILLET—$2 00. A vendre par un des 24 porteurs ou à la "Maison Blanche", aux magasins de musique de Grunewald et de Blackmar, rue du Canal. 31 oct 4 jusq

---

POUR MOBILE, DIRECTEMENT

Ligne Morgan—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE JOURNALIER.

Le fret sera reçu à des prix réduits selon le nouveau tarif. Départ, JEUDI le 8 novembre, à l'arrivée du convoi de 6 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.

Le steamer neuf

FRANCES,

en fer, à basse pression et à aubes, capitaine Joseph M. Walker, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS,

8 nov—1f Au coin des rues Camp et Commune.

POUR GALVESTON DIRECTEMENT.

—Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne de Morgan.

Départ JEUDI, 8 novembre, à 8 heures du soir.

Passage à la cabine pour Galveston $15.

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Pour Galveston directement.

Le steamer en fer à basse pression et à aubes

CLINTON,

commandant S. P. Farwell, partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph avec la malle des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS,

7 nov Au coin des rues Camp et Commune.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

—Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne de Morgan.

Départ, SAMEDI, 10 novembre, à huit heures du soir.

Passage à la cabine pour Galveston: $15

Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.

Le fret pour Lavaca sera livré sans frais d'allege.

Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à aubes

HARLAN,

commandant John H. Lewis, partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, agent,

7 nov. Au coin des rues Camp et Commune.

Pour Brazos Santiago.

Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Départ MERCREDI, 14 novembre, à 8 heures du soir.

POUR BRAZOS SANTIAGO.

Le steamer en fer à basse pression et à aubes,

ST. MARY,

Tripp commandant, partira à la date ci-dessus, du pied de la tête de la rue St-Joseph.

Pour le fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS, agent,

6 nov. au coin de rues Camp et Commune.

POUR VERA-CRUZ, MEXIQUE LIGNE RÉGULIÈRE.

Jour de départ, JEUDI, 15 novembre.

Le steamer

ALLIANCE,

de première classe, à basse pression, et en fer, capitaine Geo. Staples, quittera son wharf (dans le Premier District,) ainsi qu'il est dit ci-dessus. Ce beau steamer ayant une grande partie de son chargement engagé, partira promptement.

Pour reste de fret et passage (excellents emménagements de chambre) s'adresser à PERKINS & HERSEY,

8 nov—1f Rue Carondelet, No 36.

Pour MANDEVILLE et MADISONVILLE, tous les jours, excepté le Dimanche.

Et pour COVINGTON, tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

Départ de COVINGTON le LUNDI matin.

Le steamer

LAURA,

De la malle, à basse pression, à aubes et fin marcheur, partira à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Le SAMEDI, le steamer partira à l'arrivée du convoi de midi.

LOUIS FRIGÉRIO Jr.

30 oct—1m No 38, rue de Chartres

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.

LIGNE DU "STAR."

VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.

MORNING STAR......	2000	tonneaux..	Nelson, comm.
GUIDING STAR......	2000	"	Berry, "
MISSISSIPPI......	2200	"	Sumner, "
MERRIMACK......	2200	"	Vansier, "
HAVANA......	2000	"	Whitman, "
MONTEREY......	1600	"	Edwards, "
MARIPOSA......	1600	"	Quick, "
MATANZAS......	1600	"	
MISSOURI......	1600	"	Hudson "

Le vapeur

HAVANA,

Whitman commandant,

Partira SAMEDI, 10 novembre 1866, à 8 heures A. M. et

Le vapeur

MISSOURI,

Hudson, commandant,

Partira MERCREDI, 14 novembre 1866, à 8 h. A. M., du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson. On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.

Pour fret ou passage, s'adresser à

WILLIAM CREEVY, agent, 28 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

C. K. GARRISON, président,

15 août No 5, Bowling Green, New-York.

Seule ligne directe pour la France

Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides batiments partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

ST-LAURENT...........Bocande.........Samedi 3 nov.
PEREIRE...........Duchesne.........Samedi 17 nov.
VILLE DE PARIS...........Surmont.........Samedi 1er déc
EUROPE...........Lemarié.........Samedi 15 déc.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classes.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détail s'adresser à GEO. MACKENSIE, agent, 58 Broadway.

A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 127 Commune, A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel; Au Havre, chez William Iselin & Cie.

Les personnes qui désirent faire venir pour France pourvu obtenir ici leurs billets de passage, sans écrire ou télégraphier à New York, en s'adressant à M. V. Perrilliat 127 rue de la Commune. 9 sept

POUR LA HAVANE.

Partira positivement SAMEDI 10 du courant, la goëlette clipper MORRIS, capitaine F. A. FROSTY. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à

F. SANCHO, 225, rue Vieille-Levée,

8 nov—3f entre Dumaine et St-Philippe.

POUR LE HAVRE.

Partant vers la fin du mois.

Le navire américain de première classe MERCHANT, capt. Sprague, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au poteau 40, Troisième District ou à H. R. BUDDENDORFF,

7 nov 115 Common street.

Départ SAMEDI, 10 courant—La barque française ORIZAVA, devant partir SAMEDI prochain, pour Bordeaux, prendra quelques passagers de 1re classe.

S'adresser au capitaine, à bord, ou à LEISY & LORBER,

4nov—6f 16, rue Carondelet.

POUR RIO JANEIRO. Départ: le 28 novembre.

Un magnifique brick A 1, fin voilier, et ayant des beaux emménagements pour passagers—quittera ce port comme ci-dessus. S'il se trouve assez de fret ou de passagers pour entreprendre le voyage. Pour conditions et fret s'adresser chez

J. M. ORIOL,

31 oct 88, rue Natchez.

Nlle-Orléans et Grand Ecore—Paquebot régulier du Samedi.—Départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.—Pour Grand Ecore, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin et tous les débarcadères intermédiaires—L'excellent bateau à vapeur ANNIE WAGLEY, d'un faible tirant d'eau, commandant Alex. Grant Jr., commis John T. Handy, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

CELLOS & GWARTNEY, Front Levee, No 13,
W. M. SUMLS, rue du Canal, No 29,
F. J. WINBURN, rue des Magasins, No 54,
VIRGINIUS C. DENTZEL, agent pour les annonces.

8nov—on 1er déc.

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ: tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du soir.

Le beau bateau neuf ALONE, capitaine Louis Paumton, commis J. J. Labarthe, partira régulièrement pour Thibodeaux, ville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires du Bayou Lafourche et de la Côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord.

N. B.—Le ALONE ayant conclu les arrangements nécessaires, prendra du fret pour Lockport. 17oct 1m

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.—Départ tous les MARDIS, à 10 heures du matin, et tous les Vendredis à 5 heures du soir.—Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine A. Dugas, commis Jos. Dalferes, pour Thibodeauxville, Paincourtville, Napoléonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la Côte. —Départs réguliers—Attention particulière pour les passagers et le fret de la Côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. S. KELP, rue Tchoupitoulas, No 4. Virginius C. Dentzel, agent pour les annonces.

Le J. M. SHARP se relève régulièrement chaque voyage avec le steamer THOS POWELL, et prend à de fret jusqu'à Lockport. 17 oct—1m

Bateau de Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans, portant la malle des Etats-Unis.—Départ, tous les MARDIS à 5 heures du soir.—MARDI, 16 octobre, pour Vicksburg, Natchez et tous les ports intermédiaires.—Le magnifique bateau neuf Robert E. Lee, capitaine Jno. W. Cannon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Robert E. Lee prendra du fret et des passagers pour la rivière Yazoo et donnera le privilége du rembarquement à Vicksburg. Sous le rapport du confort, de la sûreté et de la célérité, ce bateau n'est surpassé par aucun des bateaux des rivières de l'Ouest ou du Sud. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 11 oct—1m

Paquebot régulier pour la Nouvelle-Ibérie et St-Martinville, en connexion avec le Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Le beau steamer favori et rapide marcheur Ingomar, P. E. Burke, capitaine, Geo. Dove et A. M. Coudrey, commis, ayant été entièrement remis à neuf, reprendra ses voyages pour les Attakapas.

Il partira de Brashear City tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à l'arrivée des chars de la Nouvelle-Orléans.

Pour revenir, il partira de la Nouvelle-Ibérie tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à 3 heures de l'après-midi.

Le Samedi, l'INGOMAR ira jusqu'à St-Martinville.

Pour plus ample information s'adresser à A. MEYNIER, Jr., Agent,

25 oct 21, rue St-Louis.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir.

POUR LES OPELOUSAS—Le bateau à vapeur J. D. HINDE, neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine G. Hinckley, commis M. Kenison, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Washington, Port Barre, l'embouchure du Bayou Rouge, Simmesport et tous les ports intermédiaires de la rivière Atchafalaya et le Bayou Courtableau.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN, rue de la Vieille Levée, No 86.

J. S. PAGAUD, agent pour les annonces, rue Front, 28. 4nov—1m

PAQUEBOT REGULIER DE LA COTE ET DU BAYOU LAFOURCHE.—Départ, tous les mardis à 5 heures, et les samedis à 10 heures.—Le beau steamer NEW EMMA, capitaine Joseph F. Ancoin, commis E. O. Meaux, fera les voyages réguliers, entre Thibodeauxville, Labadieville, Napoléonville, Paincourtville, Donaldsonville, et tous les ports intermédiaires du Bayou et de la côte.

Pour fret et passage, s'adresser à bord, ou à J. FENIMORE, Nlle-Orléans. 4nov—1m

Maladies chroniques et syphilitiques.

A. DE BAUSSET, Docteur en médecine, récemment arrivé à la Nouvelle-Orléans, prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il s'occupe spécialement du traitement des maladies secrètes et chroniques.

Consultations tous les jours de midi à 2 heures, à l'hôtel d'Orléans, rue de Chartres. 31 oct—1m

Enfermedades Cronicas i Sifiliticas

A. DE BAUSSET, médico, recien llegado á Nueva Orleans, previene á las personas que se dignaran honrarle de su confianza que se ocupa especialmente de la curacion de las enfermedades cronicas i sifiliticas.

Admite á consultaciones todos los dias de las doce á las dos de la tarde.

Vive, hotel de Orleans, calle de Chartres. 31 oct—1m

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1er nov

PARISIAN HAT STORE.

53............ CHARTRES ST. ....53.

E. G. Audibert vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus un magasin de chapellerie, dont les premières et les plus célèbres manufactures d'Europe et du Nord ont fourni les plus beaux produits. Cette maison ayant engagé les meilleurs ouvriers, elle pourra en tout temps remplir les ordres dont le public voudra bien l'honorer. Son stock pour hommes, garçons et enfants, est des plus variés et ses prix sont modérés.

M. Emile Audibert, qui dirige cet établissement ayant passé quatorze ans de sa vie à acquérir l'expérience de cette profession dans le splendide établissement de J. J. ALBERT, ce chapelier si populaire à la Nlle Orléans, se propose de faire continuer au PARISIAN HAT STORE le même genre d'affaires. Il s'efforcera, comme par le passé, de faire son possible pour contenter le public.

31 oct—1m

BANQUE CRESCENT CITY.

Rue du Canal, No. 104.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1866.

UNE réunion des actionnaires de cette Banque est convoquée pour le LUNDI, 26 novembre prochain, à midi, à l'effet de considérer la question de réduire le capital de la Banque.

Par ordre de la Direction.

26oct—30j CHAS. FAURIE, Jr., caissier.

Leçons de piano.

M. D. DELCROIX s'étant décidé à se fixer à la Nouvelle-Orléans, fait savoir à son ancienne clientèle et au public qu'il est prêt à reprendre l'enseignement du piano. S'adresser au magasin de musique de L. Grünewald, 129 rue du Canal, ou aux initiales D. D., lock box 112 Post-office. 14 oct—3m

Moulin à Coton de J. H. H. Hedges

RUE TCHOUPITOULAS, No. 381.

DES sacs pour contenir du coton en graines sont fournis gratis aux planteurs et aux négociants commissionnaires. L'établissement donne les prix les plus élevés du coton en graines. Boites pour les ordres: rue Gravier No 166 et boite No 1916 du Bureau de Poste.

13 oct—1m

Chas. Hemard.

VENDEUR DE COTON,

RUE GRAVIER NO. 194,

NOUVELLE-ORLÉANS

Il fait des avances libérales sur les consignations.

2 oct—3 m

Hôtel St-Louis.

HOTEL ST-LOUIS.................NLLE-ORLEANS

CE bel Hôtel vient d'être complètement meublé et sera ouvert le LUNDI, 12 NOVEMBRE. Il sera dirigé dans le genre américain et dans le genre européen sous M. J. O. Barbols.

24 oct—1m O. E. HALL, propriétaire

A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre des arbres fruitiers, tels que: Orangers de toutes grandeurs, magnolias, pruniers, pêchers, figuiers, etc., et arbres d'agrément. Magnolias, pittosporum, jasmins, fuscuta, rosiers et d'autres variétés de fleurs, à des prix très modérés.

S'adresser à Greenville, paroisse Jefferson, entre la rue Low Line et Pine, deux ilets après le Couvent St-Dominique, entrée de l'école de Mme Macé.

FRANÇOIS COUROULEAU,

14 oct—1m successeur de Jean Laroux.

A VENDRE.

23 VACHES LAITIERES du pays de 30 à 75.

3 taureaux de race,

10,000 pieux pour entourages,

Un assortiment de bois de chauffage,

40,000 oranges à vendre.

S'adresser sur l'habitation LeBEAU,

21 oct—1m près des Casernes.

Marchandises sèches, BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX, En gros seulement.

BLANCAND & GUITET,

RUE DE LA VIEILLE LEVEE No. 49.

L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite. 26 oct

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!

Les soussignés, agents de C. F. Manson, C. V. Burke, Wm. Chaffes,

FABRICANTS DE

Fusils Fins Doubles et Simples,

annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à cartouches, Laminés, acier d'argent, ruban d'acier, damas, &c.

En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils garantis et bien conditionnés, dans les prix ordinaires.

McLEAN & OLIVIER, 80, rue du Canal.

26 oct—3m

AVIS.

LES soussignés ont formé une société sous la raison SMITH & KELF, pour le commerce de charbon.

JOHN E. SMITH,
J. MILTON KELF.

Bureau, au coin des rues Carondelet et Gravier

15 o t—3 m

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1866.

HIER, à une réunion des Directeurs de cette banque, M. JOHN A. STEVENSON a été élu Président à l'unanimité, en remplacement de M. J. M. LAPEYRE, démissionnaire.

Par ordre de la Direction.

31 oct—15 j L. BERNARD, Caissier.

BURKE & CO.

GLENDY BURKE, GEO. BACON BURKE, CARNEAL BURKE, banquiers, rue du Camp, No 54, courtiers de change étranger et de change américain. Ils se chargent des recouvrements et des remises, tirent sur le Merchants' National Bank, de New York, et sur la banque de Liverpool, en Angleterre. 13 oct—1m

Mme Thierry,

No 394, Chemin du Bayou, près Derbigny

Invite les horticulteurs et le public en général à visiter ses beaux jardins. On y trouve les plus belles variétés de dahlias et une infinité de plantes rares. Elle prie les personnes qui l'ont toujours honorée de leur patronage de s'adresser à elle pour leurs bouquets, plantes, &c., soit chez elle, ou à M. Boudro, coin Canal et Carondelet, qui est seul autorisé à les recevoir. 19 oct—1m

Avis aux débitants de cigares.

A. TATOUT,

FABRICANT DE CIGARES,

166..........rue Tremé..........166

AYANT acquis une grande expérience dans ce genre d'affaires, prévient sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'établir une nouvelle fabrique de cigares, en l'on trouvera les marques les plus renommées en vente et au bas de Connecticut, &c. Ses prix seront comme par le passé, extrêmement modérés. Il invite ses amis à venir lui rendre visite avant d'aller ailleurs. 3oct—2m

Licht & Philippe,

BRONZEURS ET GALVANISEURS,

No 61, rue Perdido, entre Baronne et Dryades.

REPARATION ET MISE A NEUF

De Bronzes, Pendules, Appareils à Gaz, &c., &c.

20 oct 1m

Entrepot de Tapis.

No 19, RUE DE CHARTRES, No 19.

NOUS venons de recevoir, par le steamer "Mexican" une grande facture de tapis anglais, velours, Bruxelles, devants de cheminée, etc.

Toiles cirées de toutes largeurs et de tous les genres, venant d'être reçus.

Couvertures de tables et de pianos, dessous de table, baguettes d'escalier, nattes, etc.

Fleffes et articles à rideaux, corniches, landes, etc.

Le tout est offert au plus bas prix du marché.

20 oct. A. BROUSSEAU & Co.

MAISON ET MAGASIN A LOUER.

La maison en briques et à trois étages, No 34 de la rue de Chartres. Pour les conditions, s'adresser à M. GERNON, bureau No 2 du Story Building, au coin des rues Camp et Commune.

28 oct

AVIS.

M. A. MANNESSIER a l'honneur d'informer ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans, que l'ouverture de son nouvel établissement, rue Dryades, près du Mechanic's Institute, aura lieu, JEUDI, 25, à 6 heures de l'après-midi.

Tout le comfortable qu'un public amateur et connaisseur comme celui de la Nouvelle Orléans, puisse désirer, se trouvera dans cet établissement. A cet effet, il vient d'enrichir sa cave de tous les meilleurs vins et pour que rien ne laisse à désirer, et à seule fin de toujours mériter la considération du public, qui ne lui a jamais fait défaut, il s'est adjoint un glacier qu'il a fait venir expressément de Paris. Le lunch le plus varié et préparé dans le dernier goût.

Les commandes pour baptêmes, noces, soirées, bals seront ponctuellement exécutées. Le service se fera dans le style le plus élégant. L'établissement sera ouvert jusqu'à la fermeture des théâtres. 25oct—1m.

JUSTE FONTAINE

Courtier,

No 12, rue Royale, entre Canal et Douane

Il achète et vend des propriétés foncières, loue des maisons, perçoit les loyers, se charge du paiement des taxes et à toujours des fonds illimités à prêter sur hypothèques. 18juillet—6m

AVIS.

CHANGEMENT DE LOCAL.

A partir du 1er novembre prochain le magasin de la maison C. RAVELET & FILS (Importation de dry goods en gros) sera transféré du No 66 rue de la Douane au No 31 rue Royale, au premier.

15 oct—1m

CHARLES E. FORTIER, ENCANTEUR,

A transporté son Bureau au

No. 37, PASSAGE DE LA BOURSE,

Près de l'angle de la rue de la Douane.

1er oct

Fredco. Mo. Rambaldi.

Professeur d'Italien, de Français, d'Anglais et d'Espagnol.

RUE CONTI, No. 44—Au 2me.

SE charge de toutes copies, traductions, et lettres de toute sorte. Du régler ou de tenir tout livre de commerce, de faire tout compte en monnaie des pays étrangers ou en monnaie américaine. Il donnera aussi quelques leçons privées. MM. les italiens seront les bienvenus tous les soirs à 6 1/2. 19 oct—1m

GEO. H. DUNBAR,

LIQUORISTE,

FABRICANT DE LIQUEURS,

8......RUE ST-LOUIS......8

Nlle-Orléans.

ANISETTE....CURAÇAO....MARASQUIN

—Et—

Liqueurs françaises de tous genres.

18nov—6f

Groves & Church,

Rue Poydras No 144.—Côté Sud.

MARCHANDS de fourneaux de cuisine, poêles, cheminées, grates, ferblanterie unie et autres articles de fer fondu, articles en cuivre et articles de ménage. Ils ont constamment un stock complet sur lequel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils leur vendront à bas prix. 16sept—4 m

Magasin d'Huile de Charbon et de Lampes,

TRANSPORTÉ du coin des rues Chartres et Douane au No 74 de la rue du Camp, entre la rue Natchez et les bureaux du "Times."

27 oct—1f HILL & VEAZIE

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a ouvert un magasin au No 136, rue Commune, près de la rue St Charles, pour la vente en gros et en détail de cigares et cigarettes de la Havane, de tabac à chiquer, à fumer, &c., et de billets de loterie, à des prix très modérés.

30 oct—1m F. ROMAGOSA.

Commission—Exportation—Paris.

JULES MORRIER,

30..........RUE OBERKAMPF..........30

HORLOGERIE, BIJOUTERIE,

correspondant de la maison MONTAGNE & GARLOZ, à la Nouvelle-Orléans.

1er nov—4 m 8 f p a

EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus; affaiblissement des forces de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à l'effort, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de la maladie ou des pressentiments de malheur, une lassitude universelle, l'incapacité de se livrer aux jouissances de la société.

La constitution, une fois qu'elle est atteinte de faiblesse organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD dont le succès est immanquable. Si l'on ne se soumet pas à un traitement, il s'ensuit la consomption ou la folie.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

N'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la chlorose ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles soient commises dès années de leur nubilité, ou dans le déclin, ou à l'âge critique.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

—ET—

L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ce spécifique remplace, dans les cas de ce genre, les remèdes désagréables et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, quel que anciennes qu'elles soient. Le fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est un meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes non constitutions délicates ou débilitées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'un des maux dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique

Extrait fluide de Salsepareille, concentré,

pour purifier le sang, chasser toutes les maladies chroniques provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, la teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui désolent l'humanité proviennent des impuretés qui s'accumulent dans le sang. De tous les remèdes inventés dans un but de purification, il n'en est pas qui égale

L'Extrait de Salsepareille DE HELMBOLD.

nettoie et renouvelle le sang, rendant la vigueur à tout le système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre; et aujourd'hui pour la première fois le public en a un sur lequel il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets, mais l'essai d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il possède des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont déjà vu.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un gallon de sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux d'Etats et les maisons de santé publiques, aussi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur la pratique de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie.

Voir les observations faites par le Dr Ephraim McDowell, célèbre médecin et membre du Collége royal des chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le journal du royaume de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collége royal de chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU

à vendre par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de

HELMBOLD,

Mai 1er 594 Broadway, New Yo

A bon marché pour cause de départ.

A vendre UNE JOLIE PHARMACIE de détail avec parfaite installation, premier choix, bocaux, fioles, tiroirs, armoires, vitrines, formant le tour de la pharmacie, comptoir avec tiroirs, vitrines, show et les balances, trébuchet, &c. &c.......... verrerie de première choix, flacons et bocaux tous bouchés en verre. Médicaments en petite quantité pour satisfaire aux prescriptions. Le tout facile à transporter. S'adresser 167, rue Marais entre Ste-Anne et Dumaine.

1er nov—1m

AGENCE D'IMMIGRATION

54, RUE DE L'UNION,

Nlle-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des à présent des contrats pour l'immigration de travailleurs, soit de l'Inde et de la Chine. 21nov '66

Coffres Forts. Coffres Forts.

PATENTÉ MARVIN & CO. New York, endroits d'à le mieux de Paris garantis contre le feu, les voleurs et l'humidité. Ces coffres Forts sont universellement reconnus pour leur supériorité comme étant les seuls à l'épreuve du feu.

A vendre par H. LEGENDRE, agent, 142 rue Gravier

N. B.—On dégénagie les coffres dans le plus bref délai. [illegible]

T. L. CUNNINGHAM & Co. ROBERT MOORE & SONS
Nlle-Orléans, (Lne) Cincinnati (Ohio)

L. T. Cunningham & Co.,

166...GRAVIER ET 17...UNION,

MARCHANDS de machines à vapeur, machines pour habitations, chaudières en fer et steamers.

Dépôt de scies, charrues, moulins à scie &c.

Fournisseur de locomotives et de machines pour la Louisiane. 24 oct—3m

Avances! Avances!

DES avances libérales seront faites par le soussigné, sur consignations de coton, sucre, mélasse et autres produits, à ses amis de New York, MM. B. C. Baker, Bon & Co.

J. B. VANHORN,

No 66 68, 70, 72, rue des Magasins, au coin Poydras.

25 oct—1m

TURNER & COHEN.

Galerie de Photographie et de Beaux-Arts.

57..........RUE DU CAMP..........57

Convaincus que le patronage de nos amis et du public sera aussi bienveillant que par le passé, nous nous sommes assurés les services de M. E. M. HOWELL, photographe, dont l'habileté ne saurait être surpassée. Notre artiste, M. REICHMAN, ne le cède en rien aux artistes du pays.

Ces messieurs viennent de New-York avec beaucoup de nos employés. Nous pouvons maintenant faire des photographies, depuis la plus petite miniature sur le carton d'une montre jusqu'aux plus grandes photographies à l'huile.

Le public est invité à venir examiner nos spécimens —les portraits de quelques-uns de nos citoyens les mieux connus. 31oct—1m.

J. ESNAULT,

PEINTRE EN BATIMENTS ET PEINTRE D'ENSEIGNES.

Vitrerie et Collage de papier.

25..........rue Jefferson..........25

Les ordres transmis à M. ESNAULT seront promptement remplis. 3 oct—3m

Chaux "Cape," de Richards.

CETTE CHAUX, bien connue et appréciée depuis quinze ans, par les fabricants de sucre et autres acheteurs, est à vendre, au dépôt du fabricant, "Stone and Marble Yard," rue de la Douane, No 147, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

21 sept—3 m NEWTON RICHARDS

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 30 octobre 1866.

LES actionnaires de cette Banque sont priés de se présenter, au local de la Banque, le 1er décembre prochain, et pendant trente jours de cette date, à l'effet d'examiner un état des affaires de l'institution et de décider s'il convient de réduire le capital.

Par ordre de la Direction,

31oct 2m—3fpa L. BERNARD, Caissier.

C. L. CHAPOTEL.

Coin Bienville et Bourbon.

LE soussigné annonce à ses amis et à sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir de Paris et du Nord un grand assortiment d'articles de ménage en fer battu et en fonte.

Un bel assortiment de fourneaux de cuisine, pour le bois et charbon, stove de salon et café.

—AUSSI—

Grates. Grates. Grates.

Un grand assortiment de GRATES de cheminée de toutes grandeurs, à vendre par C. L. CHAPOTEL,

21 oct—1m Coin Bienville et Bourbon.

Docteur J. Maringer,

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS.

Ancien Médecin de l'Hôtel Impérial des Invalides de Paris.

No 57, rue Royale, entre Conti et Bienville,

NOUVELLE-ORLÉANS.

Consultations de Midi à 2 heures. 19 oct 1m

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ,

1nov No 27, rue Vieille-Levée.

ENTREPOT

De Tapis et de Rideaux.

TAPIS NOUVEAUX, reçus par le steamer Luxor, venant de Liverpool, TAPIS VELOURS, VERITABLES BRUXELLES ANGLAIS, avec DEVANTS DE CHEMINÉES et NATTES appareillées. Ces nouveaux genres sont d'un goût exquis.

Tapis à trois plis et Ingrains, tapis d'escaliers et toiles cirées de toutes largeurs.

Etoffes à rideaux, mousseline de laine satin, castillannes, damas tout laine, et les meilleures garnitures afférentes avec ces articles. Stores et corniches.

Notre stock est complet et les marchandises seront vendues à des prix raisonnables, au comptant.

L. ELKIN,

11 oct—1m Rue Carondelet, No 2, près Canal.

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES H. KELLS,

DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Logan,

24 sept—1m et 1f p L

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

196..........RUE DU CANAL..........196

entre Bourgogne et Remparts, où il complète à la méthode scientifique toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais

29 oct—1m

Avis de Dentiste.

Le Dr. GODFREY, dentiste, étant de retour à la Nlle-Orléans, s'est transporté au No. 157 de la rue du Camp, directement en face de l'église St. Patrick, où l'on peut le consulter aux heures d'affaires. 15 oct—1m

Toiture de toile et de feutre, patentée,

A L'ÉPREUVE DU FEU ET DE L'EAU

Ne donnant aucun goût à l'eau; à bon marché, durable pouvant être facilement posée sur des toits plats et n'exigeant que de faibles supports.

ZINCS ET COULEURS FINES.

Des marques les plus avantageusement connues; Huile de Lin, Vernis, Térébenthine, Peintures et articles de Décorateurs—

A vendre en gros et en détail, par

FRANCIS HUMPHREYS,

11 oct—1m Agent des fabricants, rue Royale, No 61.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

ARRANGEMENTS D'HIVER.

A dater du SAMEDI, 13 OCTOBRE 1866, les convois partiront comme suit:

[illegible timetable]

Aller ou Les et retour le même jour 50 cts. Les passagers qui désirent s'arrêter à la station Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. Prix 15 c pour aller et 15 c revenir.

5m G. PANDELLY, Surintendant.

Au Public.

Société des Artisans et des Agriculteurs.

LES marchands et les artisans en général sont prévenus que la Foire d'Automne sera maintenant ouverte au bureau de la Société (au Mechanics Institute) rue Dryades.

Les personnes qui désirent exposer des produits ou tout autre article à la Foire qui aura lieu le 20 novembre prochain, doivent demander de suite l'espace qu'il leur faut. On désire que tous ceux qui auraient un objet quelconque offrant de l'intérêt, l'exposent soit comme renseignement, soit pour un prix, soit comme objet digne de l'attention publique.

I. M. MARKS Président.

C. H. SLOCOMB, Président, du comité du Fair Ground.

LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

27 oct—jusq 2 nov

AVIS

aux Planteurs, aux Tonneliers et au Public.

50,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest à cercles de barriques.

10,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest, à cercles de barils.

5,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest, à cercles de demi barils,

à vendre à bas prix, en lots au gré des acheteurs. Contenant à vendre ou à louer: chalands, barges et bateaux à plats bords.

Ayant des transports à vapeur, je suis prêt à faire des contrats pour vendre ou transporter le bois de construction, le bois de chauffage, les barques, &c., à un point quelconque de la côte ou dessous du Bayou Sara.

G. M. PITEUR,

2sept—2m No 56 rue Nouvelle Levee.

AUX ARMES DE FIGARO!

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de ses amis et du public de la Nlle Orléans en général, qu'il a transféré son

SALON DE BARBE ET Magasin d'Articles de Toilette pour Hommes,

Du No. 58 RUE ROYALE (où il était établi depuis cinq ans), au 98, même rue, près de l'encoignure Conti, à l'enseigne des "ARMES DE FIGARO".

Il invite respectueusement ses anciens clients et le public en général à venir visiter son nouvel Etablissement, où l'on trouvera le plus parfait COMFORTABLE et un assortiment choisi d'articles des plus variés en fait de toilette d'hommes.

98, Rue Royale, près de la rue Conti

11 oct—1m VICTOR DUBOIS.

Banque First National de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre 1866.

AVIS est donné que le certificat No 145, de cette banque, pour cinquante actions au nom de Gordon Granger, en date du 12 juillet 1866, ayant été perdu ou égaré, une demande a été adressée à la banque pour l'émission d'un autre certificat, en remplacement du certificat perdu.

6sept—40 D. R. FORBES, Caissier.

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On Peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21 sept—6m

INSTITUT SAINT-CHARLES,

Pensionnat et externat pour les jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme C. MACÉ,

Rue Bourbon, No 104.

LE cours des études recommencera, dans cette institution, LUNDI, 3 septembre.

Un grand nombre de professeurs d'élite sont attachés à l'Institut St Charles depuis longues années, et rien n'est négligé par la Directrice, on le sait, pour donner aux élèves qui lui sont confiées, la plus haute éducation morale et intellectuelle.

Pour prospectus s'adresser au local de l'Institut.

3sept—3m

Collége de Spring Hill,

PRÈS MOBILE (ALA.)

LA prochaine session commencera le 5 novembre prochain MERCREDI, 7 novembre, le Président du Collége partira de la ville avec les élèves qui lui seront confiés, par le convoi de 4 heures du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser au Rev L. Duret, au Collége des Jésuites au coin des rues Commune et Baronne, ou à P. Fourrier, agent du Collége, rue Natchez, No 30.

—Conditions—

1o—Pension, enseignement, blanchissage, etc. par an............ $ 280
2o—Frais d'entrée la première année seulement............ 10
3o—Honoraires de médecin et médicaments............ 10
4o—Literie au Collége la fourni............ 10

N. B.—Les paiements doivent se faire en or ou l'équivalent en monnaie courante.

Chaque demi-session doit être payée d'avance avant que l'élève soit admis.

La musique, le dessin et l'escrime se payent à part.

24 oct—1m L. CURIOZ, Président.

AUX FAMILLES.

LES parents dont les enfants sont tout à fait en retard pour l'instruction ou se développent difficilement, peuvent se confier au professeur [illegible] d'une méthode connue.

Par cette méthode véritable [illegible], nous arrivons à [illegible] et à la plus utile et la plus en rapport avec les besoins du pays. [illegible]

5nov M. CARON, Rue des Remparts No 215

Institution Martin.

PENSIONNAT ET EXTERNAT,

RUE DU BAYOU—209.

AU 1er novembre, M. MARTIN ouvrira une classe du soir, de 6 à 8 heures, pour les jeunes gens qui se destinent au commerce ou qui désirent achever leur éducation.

M. Dobbin, professeur d'anglais, [illegible] toutes les branches en anglais. Prix $3 payables d'avance. [illegible]

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts comme par le passé à faire des MACHINES A VAPEUR, des moulins, des machines à sucre, des chaudières à sucre, des machines à des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Howell, des bouches à fourneaux, des grils, des machines [illegible] et toute espèce de machines pour le sud.

14 sept—4 m LEEDS & CO

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest ont été transportés au No 60 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.

Sept 21—3 1 nov GEO. W. SQUIRES, secrétaire

Changement de domicile.

LE Dr O. ANFOUX a transporté son domicile au No 208 rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne.

Sept—1m

Restaurant St-Louis

DE M. BARTHE.

Rue St Louis, entre Bourbon et Royale

Le soussigné a l'honneur d'aviser sa nombreuse clientèle qu'il vient d'y ouvrir un nouvelle et célèbre BROCHE AFRICAINE, qui, de l'avis des plus fins connaisseurs et gourmets de la ville, est la seule qui puisse produire un succulent rôti dont le Restaurant St-Louis a exclusivement le privilége. Il prendra la [illegible] en pension au public qu'il vient de renouveler complètement la décoration de son établissement, [illegible] service irréprochable on trouvera chez lui des soupers et des déjeuners chauds ou froids, composés des mets les plus délicats de la saison.

Les commandes pour la ville sont exécutées avec un soin particulier.

1 oct—1m H. BARTHE

RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants, soit au pour mois et repas de table, pension à la semaine, à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, a donné à messieurs les habitans qu'il pourra toujours les loger convenablement eux et leurs familles. 4 novembre

RESTAURANT COSMOPOLITE

11..........RUE ROYALE..........11

Les soussignés ont fait l'ouverture de leur restaurant Samedi, 20 octobre.

Ils ont, au premier, de beaux et vastes salons, et au deuxième, des chambres garnies pour voyageurs. La cuisine est de premier ordre et les vins et liqueurs de choix. Le service de la maison est organisé de manière à satisfaire les plus difficiles. Prix modérés. J. B. BIRON & L. CHAPELAIN

18 oct—1m. Propriétaires

RESTAURANT FRANÇAIS,

72.....RUE DE CHARTRES.....72

Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis

CHAMBRES GARNIES.—Pension au diné et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c., &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.

4août—1f

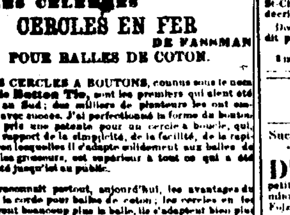

LES CELEBRES

CERCLES EN FER

DE FANSMAN

POUR BALLES DE COTON.

MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été offerts au Sud; des milliers de planteurs les ont employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du bouton et j'ai pris une patente pour un cercle à boucle, qui, sous le rapport de la simplicité, de la facilité, de la rapidité avec lesquelles il s'adapte solidement aux balles de toutes les grosseurs, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.

On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer conservent beaucoup plus la balle, ils s'adaptent bien plus solidement et facilement, à la campagne et dans les ports de mer, diminuent immensément les dangers de l'incendie. Ils sont plus forts le temps et l'air n'ont pas sur eux le même effet que sur la corde. La guerre a fait ressortir, d'une manière remarquable, ce dernier avantage. Des milliers de balles de coton ont été perdues parce que les cordes se sont pourries et cassées, et ces balles auraient pu être conservées si l'on avait eu des cercles en fer. Ceux-ci, d'ailleurs se vendent à cinquante pour cent de moins que la corde, par suite de la réorganisation du travail dans les Etats où le chanvre se cultive. La quantité de ce produit a tellement diminué que les prix en sont extraordinairement élevés; on pourrait même dire qu'aucun prix ne saurait en assurer une quantité suffisante pour une récolte ordinaire.

Les cercles sont d'une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et onze pieds. On emploie le plus souvent ceux de 10 pieds, mais les grosses balles en exigent quelques-uns de 10 pieds et demi et onze pieds. Les boucles sont attachées aux cordes; les boucles se mettent dans de petites boîtes. Le poids en est d'environ dix livres par balle.

J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité, et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers & Batting pour la vente et la livraison de mes fers.

Navire Refuge, Nlle-Orléans, 7 juillet 1866.

A M. H. Fansman:

Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse 1000 balles de coton, environ 1000 desquelles avaient vos cercles en fer. Je peux certifier que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui est généralement du pays, que le coton n'a nullement souffert [illegible] et que le navire put transporter plus de coton qu'à aucun autre voyage.

Les cotons, lorsqu'on les retira du navire à Liverpool, étaient en meilleur état que celui pour lequel on avait employé de la corde. Les cercles en fer sont bien préférables à la corde pour le dernier plan d'arrimage attendu que l'humidité n'a pas d'effet sur eux et [illegible] que le tout beaucoup pratique soit que l'humidité pourrit la corde. Je peux, en toute confiance, recommander vos cercles en fer, car j'avais pris comme essai le lot dont j'ai parlé et j'ai bien examiné pendant le chargement et pendant le déchargement.

Je suis, respectueusement etc.

JOHN HOWARD, capitaine

CHAMBERS & BATTING,

Agents pour la vente des cercles en fer de Fansman

ET

Marchands de toile, de corde et de ficelle d'emballage

Rue Carondelet No 61. Nouvelle-Orléans.

27 juin—6m

Quelques paroles sensées.

COMBIEN est limité le nombre de personnes qui ne sont point sujettes à quelques affections des poumons ou de la respiration et qui, en négligeant les premiers symptômes, aggravent le mal jusqu'à ce que celui-ci prenne racine, leur cause des tortures inexprimables et plonge leurs amis dans la désolation. "Seulement un rhume!" "Un léger mal de gorge!" voilà ce que disent beaucoup de ceux qui en sont atteints. Oui, "seulement un rhum", ce qu'on dit beaucoup de ceux que le mortel marquent et qui devaient être sa proie.

Avertis—soyons sur nos gardes! Telle devrait toujours être la devise des personnes sujettes à la toux, au rhume au catarrhe, à l'influenza, celles qui souffrent de l'asthme, des bronches, de la consomption doivent écouter les conseils. Le remède est sous leurs mains; si elles négligent le mal, les conséquences sont fatales une vie de souffrance, une lutte continuelle pour conserver l'existence—lutte où il ne peut y avoir qu'un vainqueur—la Mort.

L'idée du résultat de la négligence n'épouvante-t-elle pas les plus courageux? Alors, pourquoi ce retard? Qu'avez-vous à donner après que vous avez été prévenus à temps? Lorsqu'on vous signale le danger, pourquoi ne pas l'éviter? Le BAUME PECTORAL DE MARSDEN a été employé avec succès dans près d'un million de cas; la Faculté le recommande comme étant le plus prompt et le plus efficace que la science ait encore découvert pour la toux, le rhume, l'influenza et la consomption lorsque le cas n'est pas désespéré. Même si le malade est dans la dernière période, cette préparation le soulagera. Une seule bouteille suffira pour convaincre les plus incrédules que les éloges qu'on a faits du Baume de Marsden ne sont pas exagérés, que les milliers de malades qui ont été sauvés parce qu'ils s'en sont servis à temps, que le plus mal doit bien davantage. Une garantie accompagne chaque bouteille et les marchands ont reçu ordre de rendre l'argent si le remède ne soulage pas le malade.

Préparé par T. W. MARSDEN, 487, Broadway, New York.

Prix: $1 la bouteille.

Agents pour la vente en gros.

WHEELOCK FINLAY, à Baltimore.

BARNES, WARD & Co,

E. J. HART & Co.,

J. S. MAUNSELL & Co. 9 oct—1m

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu WILLIAM A. REDDINGTON décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 28,429.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 7 novembre 1866, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi [illegible] décembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS

8 nov—17 22 déc—$10 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

PAYNE & HARRISON vs la dame JOANNA McMANUS, exécutrice.

COUR DU CINQUIEME DISTRICT JUDICIAIRE, [illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS, shérif

SUCCESSION DE FEU OCTAVE S. ROUSSEAU décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 28,867.—[illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

La ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit du Fonds d'Ecole de McDonogh vs. Pierre Cazelar Jr., et Norbert Trepagnier.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 16,928.—En vertu d'un writ [illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

F. M. FISK vs JAMES HAMILTON GURTON

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans, No 17,346.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, douze de novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et désigné par le No 17 du [illegible] Quarante-Quatre borné par les rues Jackson (autrefois Josephine), Palmyre, Solomon et l'Avenue de Carrollton, et contenant trente-six terrains mesurés de [illegible]

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite [illegible] acte au rapport de J. W. Breedlove [illegible] notaire public en cette ville en date du [illegible] avril 1861.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

11 oct—11, 20, 27—nov 1, 12

VENTES DE CONSTABLE.

FIELD & SHACKELFORD contre Mme SYLVESTINE

COUR DU DEUXIEME JUGE DE PAIX DE LA Paroisse d'Orléans—No 899—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'Hon. G. H. Braughn, deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, LUNDI, 12 novembre 1866, à 2 heures de l'après-midi, à mon bureau, au coin des rues St-Charles et du Commercial Place, la propriété ci-après décrite, savoir—

Deux cent vingt-trois bagues en or, saisis dans le susdit procès.—Conditions, comptant sur livraison.

8 nov—8,13,19. JOHN C. KUZAC, Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Frederika Folz et son fils Jacob Folz.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mary Folz a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Frederika Folz et son fils Jacob Folz, décédés intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour P. R. O'ROKE,

8 nov—13,16 Greffier

Succession de Simmons J. Shaw—No 27,451.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans Attendu que Mme Clarissa Shaw a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Simmons J. Shaw, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. P. R. O'ROKE, Greffier.

8 nov—13,16

Succession de James T. Anderson—No 27,457.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Attendu que Louisa Anderson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu James T. Anderson, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour P. R. O'ROKE, Greffier

8 nov—13,16

Alfred A. Fuselier vs ses créanciers—No 16,572

ETAT DE LA LOUISIANE. Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Avis est donné aux créanciers d'Alfred A. Fuselier que la cession de ses biens a été acceptée par la Cour au profit de ses créanciers [illegible]

Par ordre de la Cour A. D. BERNOUDY, Député Greffier

Succession de ANDREW JACKSON LOY—No 27,034

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Attendu que Margaretta Loy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Andrew Jackson Loy décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour A. J. VILLERÉ,

31 oct—4, 7 nov Député Greffier

VENTES A L'ENCAN.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

Vente par ordre des Assureurs. Stock du Thé C Payan

Habillements avariés.

PAR GABRIEL LEAUMONT. Salle d'encan, 107 Chartres

VENDREDI, 9 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu pour compte de qui il appartiendra: 400 lots habillements avariés du dernier incendie, rue du Canal.

Conditions—Comptant 8 nov

PAR E. ROGER & CO.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Par E. ROGER & Co. O. DEJAN, encanteur.

JEUDI, huit novembre, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

400 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général reçu par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie.

Conditions à la vente. 7nov

PAR HOFFMAN & MARKS.

GRANDE VENTE SANS RESERVE DE

300 lots habillements de saison,
100 lots lingerie,
300 douzaines chapeaux fins assortis,
200 do sacs de chemin de fer et de voyage.

PAR HOFFMAN & MARKS, S. S. ZEINICKER, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres sans réserve:

Stock d'habillements de saison, comprenant un grand choix fait expressément pour le commerce de détail de la ville.

—EGALEMENT—

[illegible] Hickory, grège et chemises de voyage [illegible] bonneterie &c.

—Egalement—

[illegible] chapeaux français fins, chapeaux tout laine, castor et feutre. [illegible]

[illegible] rhum et de voyage. [illegible] Conditions à la vente. 8 nov

Succession de DANIEL PRETTO et de RACHEL PRETTO, sa femme

Beaux meubles français en bois de rose et en acajou, Tapis, Verrerie, Argenterie et Plaqué, Faïence, Ornements, Charbon, Bois, Linge de Corps, &c., pour le compte de la dite succession.

PAR HOFFMAN & MARKS, S. S. ZEINICKER, encanteur, Bureau, rue de Chartres No 38.

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

PAR BERNARD TURPIN.

Vins rouge et blanc, en barriques, Porto, Madère, Sherry.

Par BERNARD TURPIN, encanteur, Bureau, No 38 rue de la Vieille Levée.

SAMEDI le 10 novembre [illegible] il sera vendu à la [illegible] rue Royale entre Conti et St-Louis:

[illegible] barriques vin rouge de Bordeaux,
2 do vin blanc,
21 quarts Porto
16 do Madère
6 do Sherry

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 8nov

Vins de Bordeaux en barriques et en caisses, Eaux de vie françaises, Sardines Huile d'olives, Champagne, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur, Bureau No 38 rue Vieille Levée.

VENDREDI, 9 novembre [illegible]

[illegible]

PAR J. L. LARESCHE & CO.

Vente pour cause de départ.

PAR JOHN L. LARESCHE & CO, John L. Laresche encanteur

JEUDI 8 novembre [illegible]

[illegible]

PAR JOHN L. LARESCHE & CO

[illegible]

TOURNE ET NEUBERGER

20,000 livres Lignum Vitæ.

PAR TOURNÉ & NEUBERGER, 26 rue Carondelet

JEUDI [illegible]

[illegible] cigares de la Havane et du pays, pour Cuba

PAR TOURNÉ & NEUBERGER

VENDREDI [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 7 nov

PAR D. E. MORPHY.

JAMBONS DE WESTPHALIE

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

Table d'emballage de Mode

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Café, sucre, raisins de Corinthe et sel.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

Billes de cèdre. Billes de cèdre.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

[illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 7 nov

PAR CHARLES E. FORTIER

Contenu du magasin de l'angle des rues Royale et Conti—Meubles, Albums, Piano, Vitrines, Comptoirs, &c., à l'encan

Succession d'Eugene M. Wiswell.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans No 27,381.

PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur, No 37 Passage de la Bourse.

IL sera vendu LUNDI [illegible] novembre 1866 à 10 heures du matin [illegible]

[illegible]

Vente positive, pour compte de qui il appartient, du contenu de la maison, encoignure Douane et Bourbon

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau 42 rue Royale

VENDREDI, 9 novembre 1866 [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 5 nov

Résidences de prix dans le Deuxième et le Troisième District. Terrains pour bâtir—Vente à de longs termes.

Dans l'affaire des mineurs de C. M. Soniat Dufossat No 27,371

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur, Bureau, Passage de la Bourse No 37

SAMEDI 17 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

[illegible]

16 oct—27—nov—6,10,17

PAR JOHN C. BLOHM

Vente Spéciale de Chapeaux ET Marchandises Sèches et Habillements.

JOHN C. BLOHM, encanteur.

JEUDI, 8 courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 33 de la rue Bienville, il sera vendu:

400 lots de marchandises sèches étrangères et américaines.

210 lots d'habillements [illegible]

—Egalement—

[illegible] Conditions à la vente 8 nov

PAR WALTON & DESLONDE.

Actions—Vente péremptoire.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE, J. B. WALTON, Encanteur. Bureau No 47 rue Carondelet.

SAMEDI [illegible] novembre [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible]

[illegible] Southern Pacific, de [illegible] Fellows Hall, de $10, [illegible] Mississippi Sound Company, de $50 [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

PAR J. P. BOISSEAU.

Raisins, noix, farine, amidon, habillements, souliers, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

[illegible]

Conditions—comptant en billets du Trésor 8 nov

Terrain amélioré et de prix, dans le Premier District. Vente à l'encan.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur

[illegible]

PAR R. SCOTT.

Meubles, poêles, balances, quincaillerie, harnais, &c., à l'encan.

PAR R. SCOTT, encanteur

VENDREDI [illegible]

[illegible] 8 nov

PAR NELLIGAN & NASH

Terrains améliorés et de prix dans le Troisième District.

PAR NELLIGAN & NASH, J. NELLIGAN, encanteur, Bureau, rue Gravier No 64

SAMEDI [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:

[illegible]

PAR G. DE FERIET.

Très jolie maison (No 177 de la rue des Marais, entre les rues Ste Anne et Dumaine) bâtie de matériaux de choix située dans un excellent quartier et ayant tous les agréments qu'on peut désirer.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau, No 42, rue Royale

[illegible]

Quatre terrains dans le Deuxième District, dans [illegible] les rues Grands Hommes [illegible]

PAR G. DE FERIET encanteur, Bureau rue Royale No 42

[illegible]

Vente de tout le contenu de la boutique de forgeron, No 36, rue Front Levee

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau, No 42, rue Royale

[illegible]

Propriété de prix, à l'angle des rues du Rempart et rue du Bassin, portant le No 86 de la rue des Remparts et le No 21 de la rue du Bassin, entre les rues Conti et St Louis.

PAR G. DE FERIET, encanteur, Bureau 42, rue Royale

SAMEDI [illegible] novembre 1866 [illegible]

[illegible]

Le bail No [illegible] de la rue Royale, lequel expire le 30 septembre 1867.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Tous les articles vendus seront aux risques des acquéreurs après l'adjudication. 5 nov

[illegible]

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 5 nov

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue comme par le passé à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les scrofules, les ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres et toutes autres maladies de la peau, [illegible] provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien,

1er juillet encoignure Orléans et Bourbon

Changement de Local.

LE Dr A. F. McLAIN, chirurgien dentiste a transporté son cabinet du No 13 de la rue Bourbon au No 18 [illegible]

E. RICHARD

Fabricant de Billards,

160.......RUE STE-ANNE.......160.

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés un choix de BILLARDS à six poches et à carambolage. Ces billards sont de sa façon [illegible] les meilleures [illegible] BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard de toutes les qualités, des procédés, du bleu, ou un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce.

Il exécutera avec soin et sans retard les ordres qu'il recevra par la Poste. Adresse:

E. RICHARD, Boite 710,

28 avril Bureau de Poste de la Nlle Orléans

Mme ALLUARD,

Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les maladies qui ont recours à sa science spécialement pour les cas de maladies nerveuses, l'apoplexie comprise. Mme ALLUARD, guérit également, la gastrite, les aigreurs d'estomac, les digestions difficiles, les maladies du foie, la diarrhée, les dysenteries, les maladies de matrice, le catarrhe pulmonaire, l'asthme et toutes les maladies des voies respiratoires.

Consultations, rue Tremé, 246, entre Ursulines et Bayou. 16 avril

MALADIES SECRETES

M. F. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris informe le public qu'étant de retour de France on peut le consulter tous les jours, à sa Pharmacie coin Conti et Bourgogne, on il s'occupe comme par le passé du traitement des Maladies Chroniques, Secrètes et de la peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Plaies, Eczéma, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, la Chlorose, les Fleurs Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 5 heures du soir.

Opiat et Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et des écoulements. F. GAUDOZ

15 oct—6m coin Conti et Bourgogne

PAR VINCENT & CO.

Cent-cinquante cartons Rubans riches, genre de Paris, marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO. Wm F. Vincent, encanteur

IL sera vendu, JEUDI, huit novembre, à onze heures dans leur salle d'encan au No 16 de la rue de Chartres:

16 balles Coton ne écrus anglais
11 caisses de blanc [illegible]
5 do do [illegible]
5 do chemises et caleçons laine écrues anglais
2 do chemises de peau, toile et laine
500 douz cravates anglaises, super
3 caisses de corsets de dames.
2 do mouchoirs soie et coton

EGALEMENT

150 cartons rubans riches de fantaisie.

EGALEMENT

10 caisses cotons blancs.
5 balles do écrus.
4 do cotons [illegible], bordées de rubans.
150 pièces [illegible]
50 caisses mousseline de laine en couleur.
50 do soieries en couleurs.

EGALEMENT

Cotonnades tweeds, flanelles blanches, grise et rouge, flanelles shaker, entre-bois, damas bl. [illegible] en couleur.

EGALEMENT:

VENDREDI, 9 du courant, vente spéciale de 700 lots Habillements de la meilleure qualité, expressément pour le commerce de la ville.

EGALEMENT:

SAMEDI, 10 du courant, grande vente par catalogue, de

Huit cents lots

Nubias, bonnets breakfast,
Manteaux opera, chales Rision,
Capuchons fantaisie, dits sea foam, Sontags
Nubias fantaisie, manteaux Gypsy
Circulaires, nubias Shetland, &c.

Composant une des plus grandes ventes d'articles tricotés de ce marché.

Conditions à la vente 7nov

PAR MONTGOMERY & BRO.

Succession de JUAN Y. DE EGAÑA—No 18,092

10 actions de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans. Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS. R. M. MONTGOMERY, Encanteur

IL sera vendu samedi, 17 novembre [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible] rue Royale [illegible] Cour de District de la Nlle Orléans, en date du [illegible] septembre 1866, [illegible] de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle Orléans.

Conditions—comptant, en billets du trésor des Etats Unis.

Bœuf! Bœuf!

70 demi barils bœuf. Vente à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.

Par MONTGOMERY & BRO. R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu, vendredi, 9 novembre, à [illegible] l'entrepot Farie, rue du Commerce, entre les rues Notre-Dame et Julie, pour le compte de qui il appartiendra:

70 demi barils de bœuf. 7nov

Succession de Blanca Robin—No 27,370.

Une magnifique Calèche, joli pas double de Harnais et un beau Cheval—à l'encan

PAR MONTGOMERY & BRO., R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu, samedi, 17 novembre [illegible] à la [illegible] Bourse des [illegible] de l'Honorable J. W. Thomas, [illegible] Cour de District de la Nlle Orléans en date du [illegible] octobre 1866. No 27 [illegible]

[illegible] en billets du [illegible]

Meubles...... Meubles...... Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO, R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu, jeudi, 8 courant, à 10 heures du matin, salle d'encan, au No 7 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

—EGALEMENT—

Une grande facture de lits cottage, chaises [illegible]

Grande vente péremptoire d'élégants Chevaux, appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches Laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'Encan.

PAR MONTGOMERY & BRO., R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi [illegible] à 10 heures du matin, aux écuries de P. Lindt, rue Gravier:

Elégants Chevaux appareillés,
do do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières

—Aussi—

Buggies, découverts et couverts, barouche, wagons, &c.,

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 nov

PAR S. GUINAULT.

Terrains encoignure Génie et Français.

PAR S. GUINAULT, encanteur Bureau rue Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 10 novembre 1866, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:

DEUX LOTS DE TERRE [illegible]

Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an.

Acte de vente par devant [illegible] notaire public aux frais de l'acquéreur. 1 nov

Jolie propriété sur la rue Villeré, No 65.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 10 novembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:

[illegible]

VACHERIE.

Succession de Jean Marie Place—No 27,361

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau—Bienville et Passage de la Bourse

MARDI, treize novembre [illegible] il sera vendu [illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du [illegible] octobre 1866:

Trente vaches laitières [illegible]

Conditions—Comptant 3 nov—6 et 13

PAR FORSTALL & SPEAR.

SUCCESSION DE JOHN CREUSIUS, —No 27,298—

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Vente très importante de Bonds consolidés de la ville de la Nouvelle Orléans, Actions du chemin de fer de la ville, Actions de la compagnie du Gaz, Actions d'Assurance, Scrips d'Assurance; Actions du "Commercial Bank of New Orleans" Water Works Actions de Banques &c., &c.

PAR FORSTALL & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Salle de ventes, 36, rue Bienville

LUNDI, 19 novembre 1866, à midi [illegible] à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale [illegible] l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

[1] Quatre Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible]
[65] Quatre-vingt-cinq actions de la Banque de l'Etat de la Louisiane
[25] Vingt actions de la banque de la Louisiane.
[30] Trente actions de la banque des Citoyens de la Louisiane
[20] Vingt actions de la Banque d'Amérique.
[25] Vingt-cinq actions de la Banque des Merchants and Traders.
[40] Quarante actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans
[100] Cent actions du Commercial Bank of New Orleans Water Works.
[50] Cinquante actions de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans
[52] Cinquante-deux actions du New Orleans City Rail Road Company
[20] Vingt actions de la Compagnie d'assurance de l'Union
[25] Vingt-cinq actions de la Compagnie d'assurance de la Hope
[10] Dix actions du Carondelet Canal & Navigation Company
[56] Cinquante-six actions du New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad.
[16] Seize actions du New Orleans, Jackson & Great Northern Rail Road

Scrips de la Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands:

1859	$4,520 00	Total—$6,740.
1860	1,840 00	
1861	320 00	
1862	1,210 00	
1863	280 00	
1864	340 00	

Scrips de la Compagnie d'assurance Mutuelle du Crescent:

1859	$2,100 00	Total—$9,630.
1860	2,000 00	
1861	3,380 00	
1860	2,140 00	

Scrips de la Compagnie d'assurance Mutuelle du Sun, 1858 $5,5[illegible] 00.

Scrips de la Compagnie d'assurance mutuelle du Home

1856	$3,120 00	Total $10,120
1858	4,020 00	
1859	2,980 00	

Scrips de la Compagnie d'assurance mutuelle des Citoyens

1858	$50 00	Total $130.
1859	40 00	
1861	20 00	
1862	20 00	

Scrips de la Compagnie d'assurance mutuelle de la Louisiane

1861	$190 00	Total $350.
1862	120 00	
1863	40 00	

Scrips de la Compagnie d'assurance mutuelle de la Nouvelle-Orléans

1860	$120 00	Total $970.
1861	190 00	
1862	270 00	
1863	190 00	

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

N. B. On devra déposer dix pour cent sur le montant de chaque adjudication. 3 nov—8,12,15,16,19

Succession de S. P. Fox et sa femme—No 27,151

Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans. Propriété améliorée de valeur sur la rue Palmyra, Premier District.

PAR FORSTALL & SPEAR, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Salle d'encan, No 36, rue Bienville.

VENDREDI, 7 décembre 1866, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

[illegible]

T. C. TWICHELL.

BANQUIER, COURTIER de change, d'or et d'argent, de billets de banque n'ayant pas cours d'actions, bons, scrip d'assurance et valeurs du gouvernement.

Rue Gravier, No 145, Nlle-Orléans.

1 nov—1m